



QUESTIONS DP CFDT Réunion 17 juillet 2013

Absence des deux autres OS à cette réunion !!!!!

- 1) Q: Comment comptez-vous faire pour le respect du non stationnement dans la voie bus direction centre-ville au passage Vincennot ? (B)
R: C'est le travail des forces de l'ordre, il faut faire systématiquement appel au PCC pour intervention. Nous verrons si nous pouvons faire une demande d'aménagement de type « coussin » à l'entrée de la voie.
- 2) Q: Nous demandons d'avoir les taux de charge (validation) de chaque véhicule (Bus et tram quotidiennement. (B, T)
R: C'est un gros travail de récupération de données, nous ne pourrions vous donner que par liane (ou ligne) d'un mois sur l'autre et non par jour.
- 3) Q: Suite à notre question au dernier DP sur la numérotation des bus, avez-vous changé l'endroit à l'intérieur des bus afin de les mettre sur le SAE ? (B)
R: Nous allons le faire comme sur les SAE « Tram ».
- 4) Q: Fléchage rue des tanneries voie voiture de gauche à côté de la voie bus revoir fléchage afin d'éviter une éventuelle collision vers le feu. (B)
R: En effet les trois voies où la circulation est plus dense depuis le dernier PDU est parfois ennuyeuse pour la sortie des bus. Un meilleur fléchage est demandé à la ville de Dijon.
- 5) Q: L3 et 13, Voie bus Albert 1^{er} vers arrêt Nodot, coté trottoir à revoir défoncé. (B)
R: La demande a été faite à la ville.
- 6) Q: Demande de mettre plus fréquemment des rouleaux de papier à dispos des Crs, salle de pds. (B)
R: l'approvisionnement est suivi tous les jours et redemandé à l'atelier.
- 7) Q: Les jours de grève est-il normal de passer au lavage alors qu'à la rentrée des bus ceux-ci sont déjà en retard ? (B)
R: Nous verrons cela en fonction de l'état des véhicules et du retard en cours.
- 8) Q: Quand sécuriserez-vous le passage Godrans et château rue de la liberté? Si aucune réponse sur la rentrée, nous organiserons un moyen légal de retrait pour une déviation en concertation avec les autres O.S. et CHSCT. (B)
R: Nous n'avons aucun retour du « Grand Dijon », cela reste une zone piétonne où nous devons faire attention. Si aucune amélioration ou un accident important arrivait, nous serions dans l'obligation d'agir différemment.
- 9) Q: Comment se fait-il que les accompagnateurs n'aient pas touché les primes de nuit et de rentrée tardive depuis début janvier 2013? (B)





R. Pour nous tout est ok et en particulier les services nuit ou la majoration est de « 0.7 », nous envoyer les accompagnateurs pour vérification.

10) Q. oui cela est un stockage pour le grand lavage, par contre nous ferons le nécessaire pour un arrêt simple de la lumière et le problème des portes sera résolu. Mail de Chenôve, suite au courrier que vous avez reçu en copie fait aux institutions (Mairie de Chenôve, grand Dijon et préfecture, qu'y a-t-il en construction? Si rien n'est fait au 15 août comme écrit dans ce courrier, nous appliquerons ce qui est écrit (T)

R. Une présentation à la mairie de Chenove avait été faite par rapport au parking sur « mail ». Il n'y a aucun retour de la ville de Chenôve pour l'instant. Nous_écrivis à toute les instances et nous ferons le nécessaire de notre côté.

11) Q. Slt tronc commun en V2 sur T1 et T2 mal réglé et dangereuse en sortie de république. (T)

R. Avec le suivi des performances, cela va mieux mais n'est pas parfait, nous continuons en permanence notre campagne.

12) Q. Est-ce qu'un IOS fin de tour qui est supprimé par une dépréparation est encore présent dans le système et que le traminot ne la voit plus ? (T)

R. Cela est bien enregistré dans le système à fin d'étude par Alsthom, et les IOS récurrentes sont analysées. Quand elles sont effacées, elles n'existent plus

13) Q. Peut-on filmer les vitres latérales cabine (solaire) afin de rouler en sécurité (T)

R. Il faut imaginer un système simple car le montant bouche déjà la vision, nous regarderons cela.

14) Q. Est-il normal de laisser le véhicule tram au grand lavage la nuit ? (manque de signalétique et de lumière) des problèmes inhérents se posent. (T)

R. Oui c'est normal car nous stockons pour faire ce grand lavage. Par contre nous ferons le nécessaire pour l'arrêt correct, la lumière et le problème des portes de sortie.

15) Q. Savon sanitaire homme Cem RDC à mettre et à vérifier plus fréquemment. (G)

R. Rappel a été fait à « IDEES 21 », mais il y avait des problèmes de vol, nous leur demanderons d'installer des supports au mur plus conséquents.

16) Q. Quand seront mis à la casse les bus 700 ce sont des poubelles roulantes, nous refusons de rouler avec. Et en particulier sur les problèmes de gaz d'échappement dans les bus ? (A, B)

R. Quelques « 700 », vont rester pour pallier à la rentrée le remplacement des selleries des bus qui restent de l'ancien « parc bus ». Les véhicules avec problèmes d'échappement sont mis à la casse.

17) Q. Peut-on mettre à la casse les anciens vérins de fosse qui tombent tout seul dans la fosse (mauvais écartement), avant un accident grave et les remplacer par des nouveaux. (A, B)

R. le vérin en question a été mis hors service et l'autre a été réglé.

18) Q. Pourquoi les vérins de fosses n'ont-ils pas de sécurité sur la descente (A, B)

R. Ce ne sont pas des chandelles et les bus sous vérins doivent être calés.

19) Q. Remise aux normes du camion Renault premium (dépannage). (A, B)

R. D'après le responsable de l'atelier « Bus », il n'y en a pas besoin, juste que les salariés qui utilisent ce véhicule doivent respecter les vitesses.





20) Q: Camion de dépannage CLD peut-il être lesté R: à l'arrière comme il l'est lors du contrôle technique car en remorquage le freinage est très dangereux. (A, B)

R: Le camion est lesté pour les « mines » comme le spécifie la norme et doit être chargé au 2/3 de son PTAC afin de pouvoir vérifier son freinage. Nous faisons pareil avec le « SM7 ». Une réception à titre isolé (RTI) a été faite par les mines pour ce véhicule.

21) Q: Comment se fait-il que des salariés refusant de travailler sur leurs repos le samedi à l'atelier pour remplacer des personnels grévistes soient harcelés par leurs responsables. (A, B)

R: Ce n'est pas du harcèlement, mais de l'insistance car nous sommes peu nombreux à l'atelier. Si les agents se laissent « insister », ils vont travailler quasi tous les samedis pour remplacer les grévistes, cela n'est pas tolérable.

22) Q: Quand y aura-t-il de l'embauche définitive à l'atelier (vases des intérimaires (où ce sont ces derniers qui ne se plaisent pas ou le responsable ne veut pas les prendre)? (A, B)

R: Nous avons recours aux saisonnalités et en fonction des vacances.

23) Q: Travaux demandés et non faits (A, B):

a. Fixation des descentes d'eau pour lance à incendie toujours non fixé (il ne suffit pas d'enlever la patte pour faire croire qu'il n'y en a pas besoin).

R: Toujours une fiche de garantie chez l'architecte

b. Raccords d'air anti-déflagration non mis à certains endroits.

R: C'est en cours d'installation.

c. Installation air comprimé à tous les poteaux.

R: Un devis a été demandé.

d. Protection de tête dans les remontés ou descentes de fosses.

R: Les fournitures sont en commandes et seront installées

24) Q: Le 9 juillet en fin d'après-midi, il n'y avait plus de mainteneurs bus pour dépanner sur le réseau suite à un dépannage sur Nuit Saint Georges pour un ancien bus gaz. Est-ce normal? (A, B)

R: il n'y a pas eu de demande de dépannage à ce moment-là. Les bus gaz sont sous notre responsabilité technique jusqu'à livraison.

25) Q: Peut-on décaisser l'arrière de l'atelier bus afin que les bus articulés qui reculent puissent passer leurs portes à faux dessus sans toucher la terre. (A, B)

R: cela a été pris en compte, nous regardons comment nous faisons cela.

26) Q: Comment se fait-il qu'un bus remorqué chez Godard par le TR350 ait eu un souci lors de la pesée de ce bus (Freins auraient lâchés) et un salarié a failli se faire écraser entre les deux véhicules. De ce fait le TR 350 est hors d'usage (Traverse et feux abîmés) (A, B)

R: Il y a eu faute du salarié en enlevant la barre, une note de service ancienne a été refaite suite aux derniers accidents.

27) Q: Les mainteneurs d'astreinte ont-ils le permis de conduire en rapport avec les interventions qu'ils doivent faire ? (A, B)

R: Oui ils l'ont tous, nous vérifierons la réalité de la réponse.





28) Q: Toujours pas de PTI aux mainteneurs TRAM, qu'en est-il ? (A, T)

R: C'est là depuis trois mois dans le bureau de « Vincent », rappeler aux mainteneurs leurs existences.

29) Q: Demandons une dotation supplémentaire pour les mainteneurs Tram (Les mainteneurs bus ont-ils le même type de dotation) (A, T)

R: Il y a 4 tenues comme aux bus, nous vérifierons que la société de lavage fait le « turn-over » en temps et en heures.

30) Q: Où en est la mise en sécurité du tour en fosse ? (A, T)

R: Cela est en cours, des étapes ont été franchies avec de grosses avancées pour la récupération des copeaux. Il reste quelques points particuliers à régler qui ne sont pas facile à gérer.

31) Q: Local commun Atelier quand sera-t-il rangé correctement ? (A)

R: Les rayonnages ont été commandés et arriveront fin Août pour le rangement.

32) Q: Pour le personnel atelier nous demandons que le système fait à l'exploitation soit identique sur les FLRS (Affichage de récupération ou paiement FLRS) (A)

R: Non cela déstabiliserai le système, nous payons les FLRS. Nous ne sommes pas d'accord, un salarié doit pouvoir choisir son mode de récupération. Nous voyons une fois de plus qu'il existe plusieurs types de salariés dans l'entreprise (Atelier paiement obligatoire et autre service que l'exploitation qui font en fonction de ce qui les arrange). Nous insistons sur ce choix.

33) Q: Il est bien de mettre les vitesses limites sur le dépôt, mais est-il possible aux responsables qui les ont fait mettre de les respecter. Demandons de mettre en position verticale les vitesses et sens de circulation sur le reste du dépôt ainsi que la pose en verticale des N° de bus pour l'hiver prochain. (A)

R: En effet tout le monde doit respecter la vitesse. Pour les numéros, nous verrons si nous pouvons mettre des élingues.

34) Questions diverses.

Q: SLT Trimolet en sortie de parc des sports à revoir.

R: Nous regardons pour la régler.

Q: Demandons de placer le livre des dangers immédiats au PCC.

R: Ok

Q: Suite à l'incident du 14 juillet les O.S. n'ont pas été prévenu, ni les membres du CHSCT.

R: Le secrétaire du CHSCT a été prévenu, NOUS RAPPELONS la règle à l'entreprise le secrétaire n'est pas le seul acteur du CHSCT comme le dit la loi, il faut prévenir les membres de celui-ci. Les US et coutumes sont certes existants mais ne doivent en rien faire une désinformation des autres membres dans ce cas-là.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif





Compte rendu CE Réunion 17 juillet 2013

1) Q: Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2013

R: Compte rendu ok mais nous vous demandons de rattraper le retard ce qui sera fait cet été. La réunion sur contrat de génération à faire avant le 30 septembre sera fait le 20 septembre.

2) Q: Peut-on trouver une solution viable (personnel sur le terrain ou autre) pour le dépannage des systèmes radio et billettique le matin afin de ne pas avoir à changer les bus lors d'une panne de ces systèmes?

R: Une fiche de maintenance va être mise en place pour effectuer les manipulations. Une micro formation sera faite aux agents pour dépanner le matin. Si trop complexe les techniciens courants faibles s'en occuperont dans la matinée.

3) Q: Quelle est la procédure de mise en sécurité lors des dépannages par les mainteneurs sur le réseau (Classique ou voie mixte)

R: Il y avait une note assez ancienne de 2008, qui vient d'être remis au goût du jour. (Le « tram » n'existait pas !!!!!)

4) Q: Comment se fait-il que le tractopelle de l'atelier ne soit pas mis à soumission comme le « Saviem »

R: D'après les renseignements du responsable atelier « Tram », il serait réformé et détruit. Nous attendons le PV de destruction dans le PV officiel du C.E.

5) Q: Consultation sur la procédure de vidéosurveillance.

R: Plusieurs points à revoir. 4 Contre 2 abstention (CFDT)

6) Q: Information sur les modalités de prise des repos compensateurs de nuit.

R: Pour rappel il faut 270h par an pour prétendre être travailleurs de nuit. Les heures sont prises à 4% du temps passés à partir de 22h00. Une nouvelle rubrique paie sera créé cet été. Les repos devront être pris par journée entière sur la valeur contractuelle. A partir d'octobre, il sera possible de connaître le décompte depuis le 24 février 2011 (date de l'arrêt)

7) Q: Consultations sur le règlement intérieur du CE

R: Ok pour les 6 membres.

8) Q: Approbation du Bilan social.

R: La page 15 est toujours en erreur. Nous la réimprimons avec les bons éléments.

9) Q: Point sur les recrutements et embauches

R: Pour l'exploitation, 6 Cr ont été embauchés en juillet, 9 le seront en septembre, 6 en oct ou novembre et 6 en décembre. A la maintenance, un agent de gestion en cours. Au Mkt un contrat pro arrive. Nous essaierons de favoriser les passerelles dans l'entreprise et ne pas hésiter à poser sa candidature.

10) Q: Projets d'embauches de C.r. à temps partiel pour le weekend.

R: Dans le cadre du conflit social du samedi, nous avons essayé de réfléchir pour soulager le nombre de samedi effectué par les Crs. De ce fait nous vous proposons d'embaucher des personnels qui





travailleraient sur les samedis et les dimanches. De ce fait le nombre de samedi travaillé par les conducteurs à l'année retomberait en dessous de la moyenne des 21 samedis par an plutôt que 23 actuellement. Evidemment les dimanches seraient moins nombreux mais retomberaient à une moyenne supérieure qu'avant le Tram. Une embauche de 11 partiel pourrait faire le nécessaire. Il y aura un travail avec la commission horaire du CHSCT. Ceci est une réponse aux O.S. en grève les samedis sur les conditions de travail. Il n'y a pas d'échéance spécifique mais une mise en place rapide serait bien (une première réunion a été mise en place en juillet). Il n'y aura pas de réunion sur les groupes annexes tant que nous n'aurons pas résolu le samedi.

11) Q : Date des prochains recrutements « Tram » ? Test SNCF

R : Appel à candidature fin 2013 pour des tests début 2014. Il y aura deux sessions de 9 personnes chacune au 1^{er} semestre.

12) Q : FIMO transport en commun : les mainteneurs ont-ils la leur et leur renouvellement est-il effectué ?

R : Oui, juste 3 mainteneurs non formés et le feront fin 2013 début 2014.

13) Q : Quand seront mise en place les formations pour les chariots élévateurs à l'atelier ?

R : Les mainteneurs seront recyclés au 1^{er} semestre 2014. Nous ne sommes pas d'accord et verront qui n'a pas ce recyclage depuis trop longtemps.

14) Q : Quand sera mise en place la formation sur les bus hybrides en terme d'éco-conduite ?

R : Mise en place avant la fin de l'année. 300 personnes sur 2013. Sur une formation de 3h30 avec un service découpé pour effectuer ce genre de formation. Les formations recyclage FCO passeront avant puis celle-ci et fin sur 2014.

15) Q : Du fait du passage au permis sécurisé, il n'est plus admissible par les forces de l'ordre le document provisoire fourni par le médecin agréé par la préfecture (plus d'un mois ce jour). Quelles solutions

R : Nous revoyons la procédure pour signaler aux salariés comment faire. Dans un premier temps, dès le passage au médecin aller en préfecture pour obtenir le document fourni par leurs services.

16) Q : suite aux dernières demandes sur les rejets de l'entreprise « Godard » et le retour Dr Royer, il est demandé expressément une analyse des particules qui arrive sur notre site par une entreprise (association) indépendante.

R : Nous ferons un courrier au secrétariat du Dr Royer (AIST) afin de continuer cette demande et dans quelles conditions nous pouvons le faire.

17) Q : Décompte des retenues pour grève information sur la dénonciation de l'usage en vigueur.

R : rappel de la position de l'entreprise qui fait qu'un salarié ayant fait toutes les grèves récupère 2 jours en totalité et nous voudrions passer au forfait contractuel. Ce n'est pas justifiable pour l'entreprise.

18) Q : Informations sur les nouveaux horaires des déclarations de grève auprès du binôme

R : Avant 8h00 et après 20h il n'y a que 15% du personnel qui se déclare dont ceux qui se sont déclaré depuis le début. Sur toute la grève. Nous ramerons la permanence de 8h00 à 20h00. <le





changement de modalité sera écrits à tous les salariés et mis avec la fiche de paie de juillet et en application au 28/8/2013.

19) Q: Information sur le projet BHNS et la poursuite des mesures en faveur de l'amélioration de l'efficacité du réseau Divia – délibération du Grand Dijon.

R: dans le cadre du PDU (Plan de déplacement urbain), les 5 Lianes et Corol verront une amélioration de leurs vitesses commerciales de 15 à 17%. Ceci en améliorant les temps de parcours grâce à la mise en site propre, une priorité au carrefour du même type que le « tram ».

60 millions d'€uros :

- ✓ 10M€ pour la priorité aux carrefours.
- ✓ 20M€ pour les aménagements fonctionnels.
- ✓ 20M€ pour les pôles d'échanges au centre-ville.
- ✓ 10M€ en supplément pour remplacer les derniers bus par des bus hybrides à « Biberonnage » (rechargement au terminus en électricité)

20) Q: Peut-on prévenir les services excentrés (ex : agence commerciale) des activités du CE par l'intermédiaire des services internes de l'entreprise ?

R: On regarde au CE en interne c'est réglé. L'intranet pourra aussi régler ce problème.

21) Q: Demande pour l'agence commerciale un délai supplémentaire suite au retard pour colis de fin d'année.

R: Ok c'est fait pour tout le monde.

Le directeur, Mr Fargier signale son départ pour le réseau de Lille. Il remercie l'ensemble des élus pour leur travail au sein du CE. Il va être en congés et beaucoup en déplacement jusqu'au 9 septembre date de sa nouvelle prise de fonction. Il essaiera de voir un maximum de salariés d'ici là.

Les élus FO et CGT du comité d'entreprise n'ont posé aucune question, nous ne savons pas pourquoi et sommes surpris de cet état de fait. En réunion des délégués du personnel ils ne sont pas venus pour poser des questions à la direction. Nous sommes surpris, encore. Tout irait bien pour eux, peut-être. Notre délégué au CHSCT distribue actuellement des documents pour récupérer la réalité des temps de parcours d'été, faites-le avec conscience afin de pouvoir discuter avec la direction.

